

Automne/Noël 2020



Osez,
Donnez,
Partagez




ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

Édito

Chères Mamans, Chers Papas, Chers Pupilles,

Après un été particulier durant lequel nous n'avons pu proposer une offre de séjours complète, j'ai le plaisir de vous inviter à découvrir la brochure Automne/Noël 2020. J'espère que ces moments d'évasion vous permettront, chers parents, chers pupilles, d'ouvrir une parenthèse dans la crise que nous traversons actuellement.

Malgré ce contexte très difficile pour tous, nous avons souhaité mettre tout en œuvre pour que vous puissiez profiter des prochaines vacances, bien entendu dans le respect des gestes barrières. Vous trouverez en fin de brochure quelques explications sur les mesures sanitaires mises en place par nos prestataires pour assurer des conditions d'accueil optimales sur les séjours proposés. Je vous engage à en prendre connaissance et vous demande également de bien vouloir respecter les consignes particulières mentionnées page 16.

J'espère avoir le plaisir de vous accueillir à nouveau pour notre traditionnel arbre de Noël les 9 et 10 janvier 2021 et faire de ce week-end le symbole de nos retrouvailles.

Ces propositions ne pourraient exister sans l'engagement et la générosité considérables de nos collègues sapeurs-pompiers qui se mobilisent chaque année. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Grégory ALLIONE
Président

Sommaire

Automne

A nous Paris
Île de France

P. 03

Au Fil de l'eau
Hérault

P. 04

Futuroscope et Zoo
Haute-Vienne-Sarthe

P. 05

Cross-fit
Maine et loire

P. 06

Bafa
théorie approfondissement
Île de France

P. 07

Au Val de Loire en Ré****
Charente-Maritime

Séjour famille  P. 08

Le Clos de la Croix
Calvados

Week-end parents- séjour famille
P. 09

Noël

Vienne
Autriche

Week-end parents

P. 10

Week-end Noël
Paris

Week-end famille

P. 11

BULLETINS D'INSCRIPTION

P. 12

CONDITIONS GÉNÉRALES

P. 13-15

MESURES SANITAIRES

P. 16





Ce séjour est organisé par la société CJH.

Du 17 au 24 octobre 2020

L'ODP tient à ce que les vacances de ses pupilles soient pour eux l'occasion de faire des découvertes exceptionnelles. Au programme, cet automne : Paris.

HÉBERGEMENT



Chambres de 6 à 7 lits



Sanitaires et douches.

Un séjour au cœur de la Capitale pour y découvrir ses merveilles et attractions. Il y en aura pour tous les goûts : du Paris Insolite, du Paris Inédit et surtout du Paris « Inoubliable »...

ACTIVITÉS

Visite de Paris



Les Champs-Élysées



L'Arc de Triomphe



Les Invalides



La Concorde...

Découverte du Paris Insolite...



Aquaboulevard



Cité des Sciences



Tour Eiffel



Disneyland



Bateau mouche

ACTIVITÉS MANUELLES OU SPORTIVES

Tout au long de la journée, en dehors des activités dominantes, des activités manuelles, sportives ou artistiques te seront proposées.

Chaque soir, une ou plusieurs veillées seront organisées par l'équipe d'animation dont la fameuse soirée : Paris By Night.

ILE-DE-FRANCE



LES +



Chambres de 6 à 7 lits

Paris By Night
Paris Insolite,
du Paris Inédit
et surtout du Paris
« Inoubliable »

De nombreuses surprises t'attendent

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre** et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles 32 rue Breguet 75011 Paris).

Ce séjour est organisé par la société Le Zèbre.



Du 18 au 24 octobre 2020

HÉRAULT



LES +



Chambre de 6 à 8 lits

Canal du midi

Le séjour peut s'effectuer dans un sens ou dans l'autre.

Formalités : Fournir un test préalable aux activités aquatiques et nautiques.

Retourne ton bulletin d'inscription avant le **07 octobre 2020** ainsi que ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles).

Situé au cœur du Languedoc, en bordure de la Méditerranée, l'Hérault est une belle destination pour les amateurs de découvertes, de farniente avec ses stations balnéaires touristiques et son littoral jalonné de longues plages de sable propices à la détente.

HÉBERGEMENT



Transport

En train jusqu'à Béziers puis bus jusqu'au centre ou transfert vers la péniche (nous pouvons y aller à pied, en 10 minutes).



Péniche

Tout le confort est à bord



Chambres

Chambre 6 à 8 lits



Douches / WC

Sanitaires communs

ACTIVITÉS



3 jours en péniche sur le Canal du Midi.

Un « monument » d'architecture ! Navigation fluviale, observer et comprendre les manœuvres à bord de la péniche, amarrer, écluser, tenir la barre, chacun(e) participe. Comprendre l'alimentation en eau du canal, les signalisations maritimes, le fonctionnement des écluses, la vie des mariniers d'hier et d'aujourd'hui. Vie à bord, découvertes des paysages, diverses animations (jeux, quizz) autour de la navigation...

Tout au long du séjour, l'équipe d'animation se fera un plaisir d'organiser de nombreux grands jeux, diverses activités et de nombreuses veillées animées !



Les repas

Préparés par le chef sur le centre et collectivement sur la péniche (de quoi apprendre des recettes et faire ensemble !)



Randonnée

Les après-midis tu poses le pied à terre pour des visites et petites randonnées pour aller à la découverte (jeux de pistes, sites culturels...). Découverte notamment des 9 écluses de Fonsérannes.

3 jours dans un centre en bord de mer (Valras plage).

Découverte du milieu marin et lagunaire autour de petits ateliers divers pour découvrir la faune et la flore. Fabrication de cerf-volant, land'art (construire des œuvres éphémères), balades littoral, pêche à pied, ainsi qu'une séance de voile et une séance de kayak ou paddle.



Ce séjour est organisé par la société Le Zèbre.

Du 18 au 24 Octobre 2020

Le parc du Futuroscope se trouve à Poitiers dans la Vienne (86) et le Zoo de la Flèche dans la Sarthe (72).

HÉBERGEMENT



Transport

Train au départ de Paris et transferts en bus ou en train.



L'hôtel du Futuroscope

Chambre
3 à 5 lits



Restaurant

Les repas du midi sont pris au parc du Futuroscope en formule self et au restaurant du Zoo pendant les deux jours de visite.

ACTIVITÉS

Futuroscope

Le périple débutera par la découverte d'un monde inimaginable ! tu plongeras dans l'atmosphère fun, fantastique et féérique du Futuroscope. 2 jours d'aventures palpitantes, sensations extrêmes, spectacles vivants, voyages stupéfiants, show nocturne féérique, attractions captivantes... 3 nuits à l'hôtel du parc.



Ensuite en route pour la Flèche dans la Sarthe.

Après 2 jours au Futuroscope cette journée permettra de te reposer. L'après-midi sera consacré à des jeux autour du Moulin-Poil-de-Reux et à la découverte du Loir qui entoure le centre. 2 journées seront ensuite consacrées à la découverte du Zoo de la Flèche. Un séjour original, ludique et pédagogique afin que chacun découvre et apprenne tout en s'amusant. Au programme : visite du zoo, spectacle d'animaux, atelier pédagogique avec animateur du Zoo et grand jeu de piste des aventuriers organisé par les animateurs du Zoo. Sans oublier bien sûr grands jeux et veillées tout au long du séjour !

SARTHE



LES +

2 jours
au Futuroscope
Zoo de la flèche



Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre** et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles 32 rue breguet 75011 Paris).

Ce séjour est organisé par la société Le Zèbre.



Du 19 au 24 Octobre 2020

MAINE-ET-LOIRE



LES +



Chambre de 2 à 6 lits



au cœur d'un parc de plus de 200 hectares

à 5 minutes du centre-ville d'Angers

Formalités :

Fournir un test préalable aux activités aquatiques et nautiques.

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre** et fais-nous parvenir ton chèque de caution (400 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles 32 rue breguet 75011 Paris).

Un étonnant combiné !

Séances de CrossFit spécialement adaptées aux jeunes.

Et au choix, cours d'Anglais ou multifun dans « la cage » (Trampoline, Drift 3 roues, vague artificielle).



Transport

Train au départ de Paris et transfert en navette.

HÉBERGEMENT



Chambres

2 à 6 lits très confortables



Salle d'eau / WC

ACTIVITÉS

Option Anglais ou Multifun à choisir à l'inscription :

Le CrossFit spécialement conçu pour les enfants permet de développer les capacités motrices et les valeurs de vie (coopération, esprit d'équipe, confiance en soi, confiance en l'autre, esprit positif, etc.) à travers un entraînement encadré par nos coachs spécialement formés.

Alliant gymnastique, haltérophilie, force athlétique et endurance, le tout de façon ludique. Objectifs : Se défouler en s'amusant, être en meilleure condition physique, être en meilleure santé, améliorer son mental.

Multifun : « La Cage », un espace ludique au sein duquel tu pratiqueras 3 activités fun !
 Drift tricycle : un équivalent du « kart », mais sur 3 roues. Dérapages contrôlés et courses effrénées. Trampoline et parcours Ninja Warrior : des jumps dans tous les sens et un parcours où si l'on tombe... c'est dans des cubes en mousses ! Surf ou body board sur une « vague » statique avec de l'eau propulsée. Sensation de glisse inédite !



Anglais :

3 cours d'Anglais, pour un apprentissage ludique de la langue avec une méthode permettant de parfaire son Anglais !

Mais aussi visite d'Angers, grands et petits jeux dans le parc ...

Veillées et pourquoi pas s'initier à un jeu typique angevin : « la boule de fort »



Ce séjour est organisé par la société CJH.

L'ODP a conscience qu'il est aujourd'hui essentiel, pour les jeunes, de se former. Voilà pourquoi elle souhaite les accompagner dans cette démarche en leur donnant la chance d'accéder à la formation Bafa

(Théorie)

du 17 au 25 octobre 2020

(Approfondissement)

du 24 au 31 octobre 2020

HÉBERGEMENT



Séjour

Centre de formation d'animateurs et de gestionnaires.

Le stage pratique (si validation de la théorie et pour information) :

D'une durée de 14 jours (en un ou deux séjours, s'il est effectué dans un centre avec hébergement), ce stage pratique doit être effectué en Accueil Collectif de Mineurs déclaré à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Il s'agit cette fois d'une véritable situation de responsabilité. Le stagiaire se trouve ainsi face aux jeunes et découvre davantage les aspects pratiques de sa fonction.

Ce stage peut être rémunéré, selon les structures. Il doit être réalisé au plus tard dans les 18 mois suivant le début de la formation générale.

Formalités

Pour la théorie : avoir au minimum 17 ans révolus le premier jour du stage. Il faut s'être inscrit et avoir obtenu son n° d'identifiant sur le site : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>. (L'inscription administrative est autorisée 3 mois avant d'avoir atteint cet âge minimum).

Pour l'approfondissement : avoir la théorie et fait le stage pratique. Une fois ton Bafa en poche, n'hésite pas à revenir vers l'Œuvre des Pupilles, afin de pouvoir à ton tour encadrer les séjours il y a toujours un besoin en ce sens.

PROGRAMME

La théorie :

Cette formation permet de fournir les bases nécessaires à tout animateur. Ainsi, lorsque les Pupilles auront à s'occuper d'un groupe d'enfants, ils ne seront pas pris au dépourvu. Lors de ce stage, ils aborderont la législation, l'animation et la connaissance des enfants suivant leur âge. Il leur sera demandé une bonne dose de créativité, un excellent esprit d'équipe et un vrai sens de l'initiative.

L'approfondissement :

D'une durée de 6 jours, cette troisième étape de la formation permet de revenir sur les expériences vécues en stage pratique et d'approfondir certains domaines.

ILE-DE-FRANCE



Une fois ton Bafa en poche, n'hésite pas à revenir vers l'Œuvre des Pupilles, afin de pouvoir à ton tour encadrer les séjours. Il y a toujours un besoin en ce sens

Complète ton bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre** et fais-nous parvenir ton chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles 32 rue breguet 75011 Paris).

Ce séjour est offert
par l'UDSP 41



Du 17 au 24 octobre
et du 24 au 31 octobre 2020

CHARENTE-MARTIME



LES +



Mobil-home
grand confort
6/8 places



Terrasse bois
semi couverte
(environ 25 m²).

Chemin du château d'Eau
17580 Le Bois Plage en Ré



Chaque année, grâce à l'union départementale des sapeurs-pompiers du Loir-et-Cher (41) qui, généreusement offre plusieurs séjours au cœur de l'Île de Ré, nous avons la chance de pouvoir proposer aux familles quelques jours de détente qui leur permettent de savourer des moments ensemble.

En lisière de la forêt des Evières, à 200 mètres des pistes cyclables et à 900 mètres de la mer, au calme dans un parc de 4 hectares boisé de pins, le camping vous accueille sur son île de douceur.

HÉBERGEMENT



Chambres

Chambre 1 :
- un grand lit

Chambre 2 :
- 2 petits lits



Pièce principale

- Banquette

- Télévision



Cuisine équipée

- Réfrigérateur

- Four micro-ondes



Salle d'eau / WC

SERVICES

Commerces



Snack - Bar / Dépôt de pain / Alimentation

Location



Vélos



Lit / Chaise bébé



Draps



Lave-linge / Sèche-linge

Divers



Wifi

ACTIVITÉS



Club enfants



Sauna-Hammam



Terrain multi-sports,
basket, salle de jeux,
billard, pétanque...

Compléter votre bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre**,
et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros),
à l'ordre de l'Œuvre des pupilles 32 rue breguet 75011 Paris).



2 formules

Du 17 au 24 octobre
et du 24 au 31 octobre 2020*

Mickaël, pupille du Calvados, vous propose de vous accueillir au sein de son très bel hôtel particulier.

À Bayeux, au cœur de la ville et dans un écrin de verdure, Mickaël met à disposition 5 chambres d'hôtes, toutes décorées avec soin.

Offrant une vue sur le jardin, l'hôtel particulier «le clos de la croix» est idéalement situé, à quelques minutes seulement de la mer. Il propose un salon commun, un jardin et une grande terrasse. Un lieu chaleureux et authentique jusqu'aux tapisseries murales d'origine !

Attention : la maison n'est pas adaptée à des enfants en-dessous de 12 ans (maison avec beaucoup d'objets de décoration fragiles et anciens).

*Une semaine au choix entre cette période et en demi pension.

CALVADOS



Du 23 au 25 octobre 2020



WEEK-END PARENTS BIEN-ÊTRE

- Apprendre à se relaxer, gérer ses émotions, gestion du stress
- Yoga-sophrologie
- Accompagnement par des professionnels diplômés (hypnothérapeute, sophrologue)
- Après-midi libres : visite de Bayeux (Tapisserie, musée MABH), visite de la région (plages du débarquement, Mont St Michel, Honfleur)
- Se retrouver entre parents, dans un lieu neutre, pour passer des moments de relaxation, en petit groupe
- Mobiliser ses énergies
- Travailler sur le « lâcher prise »



- un jardin et une grande terrasse



Activités nautiques

La mer est située, à quelques minutes de la maison

Divers



Wifi

LES +



Maison



La plage à 5 minutes



Réserve naturelle



Compléter votre bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre**, et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des pupilles 32 rue breguet 75011 Paris).



Du 11 au 13 décembre 2020

AUTRICHE



LES +



Chambre double



Hôtel 4 étoiles

Il s'agit d'un week-end sans la présence des enfants.

Complétez votre bulletin d'inscription en ligne avant le **07 octobre** et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, 32 rue breguet 75011 Paris) et une copie de votre pièce d'identité.

L'ODP sait combien les parents ont eux aussi besoin de s'évader. Voilà pourquoi elle leur propose, le temps d'un week-end, de prendre du temps pour eux, de souffler quelques instants, au cœur d'une superbe ville européenne.



TRANSPORT

En avion au départ de Paris.

HÉBERGEMENT



Chambres

En chambre twin (à partager avec un autre parent de l'ODP).

PROGRAMME

Vols Austrian Airlines Paris Roissy Charles de Gaulle/Vienne/ Paris Roissy Charles de Gaulle en classe économique

11 décembre 2020 OS 420 Paris CDG 07h05 – 09h05 Vienne.

13 décembre 2020 OS 419 Vienne 20h50 –22h55 Paris CDG.

Transferts Aéroport /Hôtel / Aéroport.

Les petits déjeuners à l'hôtel

Hébergement en chambre twin à l'hôtel NH wien belvedere (4 étoiles).

Un tour de la ville pédestre avec un guide francophone.

Un pass transport « Easy City pass » pour 2 jours

A VOTRE CHARGE



Les dépenses à caractère personnel.



Les boissons et repas non mentionnés.



Les pourboires d'usage aux guides et chauffeurs et bagagiste.





Samedi 9 et 10 janvier 2021

Après le succès des années précédentes, l'ODP reconduit la formule « Week-end Noël » et prolonge ainsi la magie de Noël pour un week-end chaleureux et convivial.

A l'approche des fêtes un immense élan de solidarité se met en place afin de recueillir de nombreux cadeaux pour nos Pupilles (Carabalade).

Grâce à cette générosité, l'ODP est en mesure de convier familles et enfants à un arbre de Noël hors du commun duquel chacun repartira émerveillé et gâté !

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne sommes pas en mesure de vous informer sur le contenu de ce week-end dans le détail, mais, notre objectif : vous surprendre encore.

Alors nous vous donnons rendez-vous le samedi 09 janvier à partir de 12 heures, pour notre et votre « week-end de Noël » *

*Les détails plus précis vous parviendront dans un second temps, une fois toutes les inscriptions reçues.

PARIS



Surprise garantie



Complétez votre bulletin d'inscription en ligne avant le **25 novembre** et faites-nous parvenir votre chèque de caution (300 euros, à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, 32 rue breguet 75011 Paris).

1. Les Séjours proposés dans la brochure :

Les propositions de séjour sont valables dans la limite des places disponibles.

Un séjour programmé peut à tout moment être annulé notamment en cas de force majeure ou si le nombre d'inscriptions est considéré comme insuffisant. Dans ce cas, un séjour équivalent pourra être proposé.

2. Modalités d'inscription :

Pour toute inscription à l'un de nos séjours :

1) Choix du séjour

- Vous devez impérativement tenir compte de l'âge de votre enfant pour faire votre choix.

2) Bulletin d'inscription

- Vous devez retourner à l'ODP le bulletin d'inscription lisiblement rempli avant la date indiquée dans la brochure, accompagné d'un chèque de caution (montant indiqué pour chaque séjour).

Sans votre chèque de caution, l'inscription au séjour ne peut être validée (sauf été 2020).

- Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Si vous avez plusieurs enfants vous avez la possibilité de photocopier le bulletin d'inscription.

3) Confirmation d'inscription

L'inscription est officielle seulement à partir du moment où vous recevez la confirmation écrite provenant de l'ODP.

4) Documents à fournir :

Lorsque les formalités d'un séjour imposent de fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, visa), il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires pour être en possession des documents au moment du départ.

L'absence d'un document requis entraînera systématiquement un refus de départ.

5) Annulation :

L'annulation d'une inscription doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par e-mail (avec accusé de réception) et ce dès que vous avez connaissance de l'empêchement de partir en séjour.

Il est impératif de fournir les éléments suivants :

- a) Motif de l'annulation
- b) Certificat médical en cas de maladie ou d'accident.

Toute annulation, hors motif justifié pourra alors entraîner une retenue sur votre chèque de caution à hauteur des frais engagés par l'ODP.

3. Modalités de déplacement :

1) Lieu de départ/de retour

Pour chaque séjour pupilles (accompagnement des enfants mineurs obligatoire) nous vous donnons la possibilité de choisir le lieu de départ et de retour de vos enfants, à savoir :

- soit en passant par Paris (départ groupé).
- soit en se rendant directement sur place.

Les vacances sont gratuites au départ de Paris.

Nous vous rappelons que cette liberté de choix n'est pas à prendre à la légère, que votre décision doit être mûrement réfléchie et ne doit pas faire l'objet de changement de dernière minute.

Quand il y a des changements, les frais engagés pour le transport restent dûs.

En l'absence de prise en charge par votre Union Départementale, l'ODP prendra en charge les trajets afin que le transport depuis chez vous ne soit pas un frein à l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Si nécessaire, l'Œuvre des Pupilles peut vous accompagner dans vos démarches.

2) Horaires de départ et d'arrivée des séjours :

Ceux-ci ne peuvent être communiqués longtemps à l'avance, des changements de dernière minute pouvant toujours intervenir.

Soyez rassuré, vous serez informé en temps et en heure des horaires de départ ou d'arrivée de votre enfant.

3) Personnes accompagnantes

Au départ et au retour du séjour pour les mineurs (jusqu'à la date anniversaire de 18 ans) **la présence d'un adulte est obligatoire.**

Il est également indispensable que nous soyons informés en temps et en heure de l'identité et des coordonnées des personnes accompagnant votre enfant le jour du départ ou venant le rechercher le jour du retour.

4) Retour anticipé

Le retour anticipé ne peut se faire qu'en cas de situation d'urgence avérée et après accord de la personne responsable du séjour.

Il est absolument impératif que l'ODP soit informée lorsqu'un enfant quitte le lieu du séjour.

Il est rappelé aux familles que votre seul interlocuteur est l'Œuvre des Pupilles.

4. Déroulement des séjours et Règles de Vie :

Toute vie en groupe requiert certaines contraintes et impose le respect de règles communes.

Chaque participant s'engage :

- A respecter les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement, ou du lieu de villégiature ; les horaires du réveil et du coucher, les horaires et rythme des activités, les règles de vie à l'intérieur des locaux communs, etc.
- A participer aux activités, dans le bon respect de relations cordiales et conviviales, dont sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent, vulgaire, grossier et égoïste, tant à l'égard des adultes que des autres participants.
- A ne pas fumer dans les tentes, dans les chambres et dans les locaux communs.

Aucun manquement à l'une de ces règles de conduite ne pourra être toléré.

Objets de valeurs :

Selon les âges, il n'est pas interdit d'apporter son MP3, sa console de jeux, son téléphone portable* ou son appareil photo numérique.

En cas de perte ou de vol, la responsabilité de l'Œuvre des Pupilles ne peut être engagée.

**L'Utilisation du téléphone portable :*

L'utilisation du téléphone portable n'est pas interdite, mais cela doit être fait de façon raisonnable et en respectant les règles de vie qui auront été élaborées et communiquées par le responsable du séjour.

5. Responsabilité :

L'ODP ne pourrait être tenue pour responsable des cas de force majeure ou des cas fortuits qui l'obligeraient à annuler ou modifier les programmes proposés.

Néanmoins, dans ces hypothèses, elle s'efforcera de rechercher et de proposer des solutions de remplacement propres à satisfaire les demandes.

En cas de dégâts matériels importants ou de non-respect des règles d'hygiène engageant la responsabilité des familles, l'ODP se réserve le droit de facturer les frais des travaux de remise en état ou de nettoyage ou autres.

L'Œuvre des Pupilles se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un enfant en cas de manquement grave aux consignes de sécurité ou aux règles de vie et d'une manière générale aux prescriptions énoncées dans les conditions générales.

6. Contacts téléphoniques

Les prestataires organisent des permanences téléphoniques pendant les séjours d'été. Les numéros de téléphone de ces permanences sont indiqués sur les convocations reçues.

Il est rappelé aux familles que votre seul interlocuteur est l'Œuvre des Pupilles, et qu'en aucun cas un prestataire doit être directement contacté.

Permanence téléphonique de l'Œuvre pour tous les séjours, 24 h/24 et 7 jours/7 : horaires de bureau 01.49.23.18.00
en cas d'urgence 06.21.67.32.57

Ce numéro doit impérativement être composé les jours de départ et de retour pour tout problème lié aux acheminements des enfants. Toute remarque ou observation pendant les séjours peut également être faite à ce numéro.

7. Traitement des données personnelles

Les données personnelles collectées dans les bulletins d'inscription aux séjours de la brochure EVASION, font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, pour la gestion des relations avec ses bénéficiaires et l'exécution des prestations qu'elle propose.

Les données seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de la demande et seront archivées, à l'issue, à des fins historiques.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, 32 rue Bréguet 75011 Paris, 01 49 23 18 00 - odp@pompiers.fr

MESURES SANITAIRES / COVID-19

(SELON L'ENGAGEMENT DE NOS PRESTATAIRES DE SÉJOURS)



1/ Un remplissage des centres raisonné qui s'adapte à l'organisation des lieux et à la structure des bâtiments.

2/ L'organisation d'une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre un temps de désinfection naturelle.

3/ Adaptation des tenues du personnel de service en privilégiant du matériel jetable. Le personnel en lien avec les repas notamment sera tenu de porter des masques et des gants en plus de leur matériel personnel habituel.

4/ La rajout dans l'infirmerie du centre de masques et de bouteilles de liquide hydro alcoolique. (en complément des distributeurs de liquide hydro alcoolique positionnés dans les lieux collectifs)

5/ Un respect scrupuleux des consignes des transporteurs (TGV, TRAIN ou CAR)

6/ Une sensibilisation des jeunes sur les gestes barrières et les symptômes.

7/ Une réduction des effectifs dans les chambres selon la taille de ces dernières.

8/ Une adaptation des procédures de nettoyage :

- Pas d'utilisation de l'aspirateur qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérosolise.
- Application d'une stratégie de lavage-désinfection humide,
- Utilisation d'eau de javel,
- Une désinfection des sanitaires 3 fois par jour,
- Une désinfection de l'infirmerie 3 fois par jour ou plus si nécessaire,
- Une vigilance accrue sur le nettoyage des surfaces sensibles (poignées de portes, interrupteurs, rampes d'escaliers)

9/ La réduction du temps passé dans les espaces communs et une préférence pour les espaces ouverts : l'extérieur du centre plutôt que la salle d'activités

10/ Une modification du programme pour éviter les regroupements dans les lieux publics, les manifestations locales et autres sites touristiques.

11/ Le port du masque et de gants pour les encadrants qui partiraient faire des courses ou des démarches liées à l'organisation du séjour.

12/ Le port du masque et de gants pour les enfants et les encadrants pour les visites chez le médecin et/ou les visites aux différents services de soin.

13/ La mise en place d'une procédure stricte en cas de doutes ou d'infection avérée :

A/ Placer le ou les jeunes en isolement, port du masque et de gants obligatoire jusqu'au lever du doute et/ou la guérison. Pour cela, il sera fait appel au corps médical (consignes, tests et conseils)

B/ Une communication fluide sera alors mise en place avec les services de soin, l'Agence Régionale de Santé, les parents et le partenaire.

C/ En cas de contamination avérée ou de suspicion d'un local, le coronavirus pouvant probablement survivre plus de 3 heures sur des surfaces sèches, les mesures suivantes seront prises :

- Equipement des personnes en charge du nettoyage
- Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
 - Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit détergent,
 - Les sols et surfaces soient en suite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine),
 - Le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant,
 - Les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
 - Les déchets produits par la personne contaminée et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

Prévoir par jeune pour un séjour de 8 jours : 6 masques, 6 paires de gants jetables et une fiole de liquide hydro alcoolique de 100ml

La température des participants doit être réalisée :

- Le parent devra prendre la température du jeune la veille du départ et le jour même. Un enfant avec de la température ne pourrait partir.
- Le directeur doit veiller à faire cette demande à ses équipes. De la même façon, un animateur avec de la température ne pourrait prendre le départ.
- Une vérification des températures à l'arrivée sur le centre et de manière régulière pendant le séjour.



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES

SAPEURS / POMPIERS

DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers de France
32 rue Bréguet - 75011 Paris

  | pompiers.fr